

**PROGRAMME DES ACTIVITÉS
COLLOQUE DE LA CONFÉRENCE DES ARBITRES
27 MARS 2021 EN VISIOCONFÉRENCE**

**ÉVOLUTION DE L'ARBITRAGE DE GRIEF :
DROIT VERS LA MODERNITÉ**

Un domaine de pratique résolument tourné vers l'avenir

9 h 00 : mot de la présidente de la Conférence des arbitres du Québec, Me Maureen Flynn, arbitre

9 h 15 : hommage aux arbitres émérites, présentation par Me Robert L. Rivest, arbitre

9 h 30 à 11 h 00 : les enjeux de l'intelligence artificielle en droit du travail / présentation par Me Patrice Boudreau, arbitre, des conférenciers Me Éric Lavallée, Ph.D. (génie électrique) Lavery Avocats, Me Dave Bouchard, CRHA, ADM.A., Lavery Avocats et Me Pierre-Alexandre Clermont, Fédération interprofessionnelle de la Santé du Québec

Vous êtes conviés à un tour d'horizon des enjeux juridiques et pratiques liés à l'industrie 4.0 et, plus précisément, à l'intelligence artificielle en droit du travail. Les conférenciers discuteront de la portée de l'expression « intelligence artificielle » et des technologies qui sont sous-jacentes. Ils recenseront diverses formes d'intelligence artificielle actuellement disponibles pour les employeurs et les syndicats. Par la suite, ils échangeront sur les impacts juridiques de l'implantation de ces technologies intelligentes en organisation, tant du point de vue des employeurs que de celui des salariés, ainsi que des impacts en arbitrage de grief.

11 h 00 à 11 h 20 : pause

11 h 20 à 12 h 05 : la preuve des données technologiques / présentation par Me Dominic Garneau, arbitre, du conférencier Me François Sénécal, Directeur Vie privée, réglementation et gestion de l'information, KPMG

Les documents technologiques sont omniprésents dans les dossiers d'arbitrage : courriels, textos, photos, page Web, documents Word, Excel, etc. Hélas, les métadonnées qu'ils contiennent ne font pas bonne « impression » ! Comment les obtenir et les préserver ? Peuvent-elles contribuer à la preuve... sans l'alourdir ?

12 h 05 à 12 h 20 : période de questions

12 h 20 à 13 h 30 : dîner

Un après-midi de sujets haute vitesse !

13 h 30 à 13 h 45 : rédaction des décisions: un nouveau mode ou une nouvelle mode ? / Mme Andrée St-Georges et M. René Beaupré, arbitres

À l'instar des tribunaux administratifs et de droit commun, les arbitres sont invités à revisiter leur façon d'écrire. Où en sommes-nous et qu'en dites-vous?

13 h 45 à 14 h 00 : les meilleures pratiques dans les dossiers de harcèlement psychologique / Me Denis Lavoie, Melançon Marceau Grenier et Sciortino et Me Mélanie Tremblay, Ville de Québec, Présidents des comités de liaison du Barreau de Montréal et de Québec avec la Conférence des arbitres du Québec

Depuis l'an dernier, les membres des comités de liaison se sont concentrés sur l'arbitrage de grief dans les dossiers de harcèlement psychologique puisque les particularités propres à ceux-ci méritent une réflexion ainsi que des façons de faire distinctes. Pour une plus grande efficacité dans vos dossiers de harcèlement psychologique, suivez nos recommandations !

14 h 00 à 14 h 30 : les tendances 📈 et 📉 en arbitrage de grief : soyez dans le coup ! / Me Claire Brassard et Me Dominique-Anne Roy, arbitres

Les "meilleures" pratiques en arbitrage évoluent. Les pratiques "in" favorisent une efficacité accrue de gestion des dossiers, de l'attribution du mandat à la sentence. Les pratiques "out" sont celles vouées à disparaître dans l'avenir. Nous vous dirons TOUT, ou presque, sur ce que vous n'avez jamais osé demander.

14 h 30 à 14 h 45 : Trucs et astuces pour la tenue d'audiences et de médiations efficaces en visioconférence / Me Johanne Cavé, arbitre

La glace est maintenant brisée pour la tenue de médiations et d'audiences entières en visioconférence en droit du travail. À la lumière de faits vécus par les membres de la Conférence, nous partagerons des trucs et astuces qui permettent de bien se préparer et de mener avec succès nos séances de médiation et d'arbitrage en visioconférence.

14 h 45 à 15 h 00 : les avenues méconnues de médiation et d'arbitrage / Me Maureen Flynn, arbitre

En cette ère où frontières, catégories et genres sont en profonde mutation, la médiation et l'arbitrage s'articulent aussi sous de nouvelles formes, souvent méconnues. Venez élargir vos horizons juridiques !

15 h 00 à 15 h 15 : quelques moyens susceptibles d'accélérer l'administration de la preuve / Me Éric Lévesque, arbitre

Besoin de vitesse et de fluidité en audience ? Trucs et astuces pour améliorer le débit d'envoi et de réception de données afin d'accélérer l'administration de la preuve.

15 h 15 à 15 h 30 : l'audience sans papier en arbitrage de grief: du rêve à la réalité ? / Me Nancy Ménard Cheng, arbitre

Alors que les technologies ne cessent d'évoluer, l'environnement est en plein déclin. Peut-être est-il temps de nous déraciner de nos mauvaises habitudes pour sauver quelques arbres ?

15 h 30 : période de questions